

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ordre du Jour**  
**Mardi 13 avril 2021 – 18h00**  
**Salle des rencontres André Sambussy**

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5)**

**FINANCES LOCALES (7)**

**COMMANDE PUBLIQUE (1)**

**URBANISME (2)**

**DOMAINE ET PATRIMOINE(3)**

**FONCTION PUBLIQUE (4)**

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5)**

**LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE (6)**

**AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES (8)**  
**QUESTIONS DIVERSES**

1. Désignation du secrétaire de séance (5.2).
2. Adoption du procès-verbal de la précédente séance (5.2).
3. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) (5.2).
4. Election du Président de séance à l'occasion du vote du compte administratif de la commune (5.2).
5. Compte de gestion et compte administratif de la commune 2020 (7.1.1).
6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 (7.1.1).
7. Budget Primitif de la commune 2021(7.1.1).
8. Vote des taxes locales directes 2021(7.2.1).
9. Fixation du taux d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions neuves (7.2.1).
10. Demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2021(7.5.1).
11. Aliénation des chemins ruraux de Castelsec et du Causse (3.2).
12. Convention instituant au profit du Syndicat du Bas Languedoc une servitude de passage d'une canalisation publique d'eau potable sur la parcelle communale ZI 14(3.6).
13. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents territoriaux.(RIFSEEP) (4.5).
14. Régime indemnitaire des agents de police municipale.(4.5).
15. Mise à jour du tableau des emplois(4.1).

Affiché le : 2 avril 2021

Distribué le : 2 avril 2021

Le 2 avril 2021

Le Maire  
Yann Llopis



P.J : -Note de synthèse sur les affaires soumises à délibérations .art L 2121-12 CGCT.  
-Projets de délibération.